

MISSION ASSISTANCE TECHNIQUE

RENFORCEMENT DES CAPACITES DES
MEMBRES DES ORGANES DE
GOVERNANCE

COMUBA

BENIN

AOUT 2020

Avec l'appui financier de



N° : COM/11/2020/BENI/FA

TABLE DES MATIÈRES

Section 1. Lettre d'invitation	2
Section 2. Note d'information aux Consultants.....	3
Section 3. Termes de référence.....	6

Section 1. Lettre d'invitation

Montrouge, le 20/08/2020

Madame/Monsieur,

1. La Fondation Grameen Crédit Agricole a obtenu un financement (ci-après dénommé « les fonds ») de l'Agence française de Développement (ci-après dénommée « l'Agence »), en vue de financer en partie le coût du Programme d'assistance technique de la Facilité Africaine, et se propose d'utiliser une partie des fonds pour effectuer des paiements autorisés au titre du présent Marché.
2. La Fondation sollicite maintenant des propositions en vue de la fourniture des services de consultants ci-après : Mission Assistance Technique de Renforcement des capacités des membres des organes de gouvernance de COMUBA – Bénin. Pour de plus amples renseignements sur les services en question, veuillez consulter les Termes de référence à la Section 3 du document.
3. La présente Demande de propositions (DP) est lancée sur une base ouverte à tout prestataire de services qualifié.
4. Le Consultant sera choisi par la méthode de sélection fondée sur la qualité et le coût (« SFQC ») et conformément aux procédures décrites dans la présente DP.
5. La présente DP comprend les sections suivantes :

Section 1 - La présente Lettre d'invitation

Section 2 - Note d'information aux Consultants

Section 3 - Termes de référence

Veuillez agréer, Madame/Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

Violette CUBIER

Chargée de Programme Assistance Technique

Section 2. Note d'information aux Consultants

Données particulières

Clause du texte

1.1 Nom du Maître d'Ouvrage : Grameen Crédit Agricole Microfinance Foundation représentée par Violette CUBIER, Chargée de programme Assistance Technique

Mode de sélection : Sélection fondée sur la qualité et le coût (« SFQC »)

1.2 Nom, objectifs et description de la mission : Mission Assistance Technique de Renforcement des capacités des membres des organes de gouvernance pour COMUBA – Bénin

1.3 Le Maître d'Ouvrage fournit les intrants suivants : Tout document disponible qui pourrait être utile à la bonne conduite de la mission

Des éclaircissements peuvent être demandés jusqu'à 2 (deux) jours avant la date de soumission.

Les demandes d'éclaircissement doivent être expédiées à l'adresse suivante : Fondation Grameen Crédit Agricole, 72/74, rue Gabriel Péri, 92120 Montrouge, France

Et de préférence par email: ami.faciliteafricaine@credit-agricole-sa.fr ; violette.cubier@credit-agricole-sa.fr ; victoire.binson@credit-agricole-sa.fr

3.1 Les propositions seront soumises dans la langue suivante : Français.

3.3 i) Le nombre de jours de travail de personnel spécialisé nécessaires à la mission est estimé à : 12 jours.

iii) Le personnel clé doit posséder au minimum l'expérience suivante :

- Expérience approfondie en microfinance et, plus particulièrement, dans les trois domaines suivants: i) gouvernance d'une IMF ; ii) gestion financière d'une IMF ; iii) gestion de la performance sociale.

- Expérience dans la conduite d'atelier de formation.

- Conduite de missions similaires en Afrique de l'Ouest, et plus particulièrement au Bénin.

v) Langue(s) de rédaction des rapports afférents à la mission : Français

3.4 vii) La formation constitue un élément important de cette mission : oui

3.8 La composante du prix correspondant à des dépenses locales doit être libellée en Euro et si possible dans la monnaie nationale (FCFA). L'offre financière devra obligatoirement être présentée hors taxe.

Le Soumissionnaire qui compte engager des dépenses dans d'autres monnaies pour la réalisation des prestations, dénommées "monnaies étrangères" ci-après et dans le Marché, indiquera en Euro le montant de l'offre nécessaire pour couvrir les besoins en monnaies étrangères.

3.10 Les propositions doivent demeurer valides 60 jours après la date de soumission.

- 4.3 Les Consultants doivent soumettre une version électronique de chaque proposition (une version pour la proposition financière et une version pour la proposition technique).
- 4.5 Les propositions doivent être soumises au plus tard à l'adresse, la date et à l'heure suivantes :
ami.faciliteafricaine@credit-agricole-sa.fr ; violette.cubier@credit-agricole-sa.fr ;
victoire.binson@credit-agricole-sa.fr
 au plus tard le 10/09/2020 à 10 H (heure locale de Paris)
- 5.1 Tout complément d'information au Maître d'Ouvrage doit être envoyé à l'adresse suivante :
Fondation Grameen Crédit Agricole, 72/74 rue Gabriel Péri, 92120 Montrouge, France
 Email: ami.faciliteafricaine@credit-agricole-sa.fr ; violette.cubier@credit-agricole-sa.fr ;
victoire.binson@credit-agricole-sa.fr
- 5.3 Le nombre de points attribué pour chaque critère et sous critère d'évaluation est le suivant : (valeurs indicatives)

	<u>Points</u>
i) Expérience des Consultants pertinente pour la mission	[5 - 10]
ii) Conformité aux Termes de référence, du plan de travail et de la méthode proposés	[20 - 50]
iii) Qualifications et compétence du personnel clé pour la mission	[30 - 60]
iv) Qualité du programme de transfert de connaissances (formation) ; optionnel	[0 - 10]
v) Participation locale (en termes de représentation des nationaux parmi le personnel clé proposé par les sociétés étrangères et locales ; maximum 10 points) ; optionnel	[0 - 10]
Total :	100

Le nombre de points attribué pour chaque sous-critère d'évaluation des qualifications du personnel est le suivant :

	<u>Points</u>
i) Qualifications d'ordre général	[20 - 30]
ii) Pertinence pour le projet	[50 - 60]
iii) Expérience de la région et connaissance de la langue	[10 - 20]
Total :	100

Le score technique minimum requis est de : 70 points

- 5.7 Monnaie utilisée pour la conversion des prix : Euro
- 5.8 Les poids respectifs attribués aux Propositions technique et financière sont :
 T = 0,8, et
 P = 0,2

6.1 Les négociations ont lieu à l'adresse suivante : Fondation Grameen Crédit Agricole, 72/74, rue Gabriel Péri, 92120 Montrouge, France.
Egalement par mail, téléphone ou Skype.

7.2 Le début de la mission est prévu pour octobre 2020 mais la date précise sera à définir en accord avec COMUBA.
Lieu de la mission: Cotonou, Bénin.

Section 3. Termes de référence

Le présent Appel d'Offre est relatif à une mission de Renforcement des compétences des membres des organes de gouvernance de COMUBA - Bénin qui est une institution partenaire de la Facilité Africaine.

Ce programme cible des institutions de petite taille, ayant un potentiel de développement, mais présentant des faiblesses qui ne les rendent pas encore éligibles au financement de la Fondation, selon ses critères actuels. Ainsi, le dispositif entend mettre à la disposition de ces IMF, un prêt associé à un programme d'assistance technique, afin d'accompagner leur développement institutionnel, élargir la portée de leurs activités et leur permettre à terme de devenir éligibles au financement de la Fondation.

A/. Contexte

La COMUBA est une Coopérative d'Épargne et de Crédit créée en 2000 à l'initiative d'un groupe de maraîchers de 10 personnes qui ne parvenaient à se faire financer par le secteur financier (banques et SFD) en vue du développement de leurs activités. Elle a obtenu son agrément en 2008 et couvre le Sud du Bénin avec 80 salariés dont 32 agents de crédit répartis sur 14 agences essentiellement situées en zone rurale. La COMUBA propose des produits financiers et non financiers variés à un public pour l'essentiel composé de femmes organisées en groupement. Au 31 mars 2020, l'institution comptait 42 182 emprunteurs actifs, dont 98% de femmes et 42% en zone rurale, pour un encours de crédit de 4.1 mln EUR.

L'objectif de cette mission est de renforcer les capacités techniques des membres du Conseil d'administration ainsi que des membres du Conseil de surveillance et du Comité de crédit, par le biais d'un atelier de formation dédié, afin qu'ils puissent remplir au mieux leur rôle de supervision et d'accompagnement stratégique de l'institution. La formation devra, en outre, revenir sur les thématiques suivantes : rôles et responsabilités de chaque organe de gouvernance ; lecture et interprétation des états financiers et des principaux ratios financiers ; principes de gestion de la performance sociale.

B /. Principaux objectifs

Les objectifs majeurs poursuivis par cette mission sont les suivants :

- Faire un diagnostic précis des insuffisances présentées par les membres des organes de gouvernance, notamment le Conseil d'administration, le Conseil de surveillance et le Comité de crédit.
- Accompagner les membres des organes de gouvernance, dans la prise en main de leurs rôles et responsabilités.
- Renforcer les capacités de supervision des membres des organes de gouvernance et leurs capacités dans le domaine de la gestion financière (lecture et interprétation des états financiers notamment) pour assurer un meilleur suivi et améliorer les performances de la COMUBA.
- Sensibiliser les membres des organes de gouvernance aux principes de gestion de la performance sociale.
- Préciser les règles déontologiques à respecter pour assurer une supervision et une gouvernance de qualité.

C/. Activités à réaliser dans le cadre de la mission

Sur la base de son expertise dans le domaine de la formation, de la gouvernance des IMF et de la gestion financière d'une IMF, le Consultant proposera les activités utiles à l'atteinte des objectifs indiqués et des résultats attendus. Ces activités comprendront notamment :

- Un diagnostic précis des axes d'amélioration possibles pour le fonctionnement des organes de gouvernance avec une prise en compte de l'histoire propre à COMUBA, de son environnement réglementaire ainsi que de ses enjeux et défis à venir. Le diagnostic évaluera notamment le niveau de compétences des membres des organes de gouvernance dans le domaine de la gouvernance d'une IMF, de la gestion financière d'une IMF et de la gestion de la performance sociale.
- Amélioration des outils de supervision existants ou développement de nouveaux outils, en collaboration avec la COMUBA et sur la base des résultats du diagnostic.
- L'animation d'une première session de formation destinée aux 13 membres des organes de gouvernance (Conseil d'administration, Comité de crédit et Conseil de surveillance) et à un membre de la Direction. Les activités devront se baser sur les axes d'amélioration relevés durant la phase de diagnostic et porteront notamment sur :
 - Les spécificités de la gouvernance des IMF ;
 - Les rôles et responsabilités de chaque organe de la gouvernance (Conseil d'administration, Conseil de surveillance et Comité de crédit) et de leurs membres ;
 - Les principes et les outils de bonne gouvernance des IMF ;
 - Les règles déontologiques pour assurer une supervision et une gouvernance de qualité ;
 - Les documents utiles à la bonne gouvernance des IMF ;
 - Rémunération, Motivations, Intérêts, Conflits ;
 - Cadre et modalités de collaboration entre les différents organes de gouvernance et organes de Direction de l'IMF.
- L'animation d'une seconde session de formation destinée aux 13 membres des organes de gouvernance sur la thématique de la lecture et l'interprétation des états financiers d'une IMF. Cette session devra revenir sur les difficultés et les insuffisances révélées lors de la phase de diagnostic. Le consultant devra obligatoirement proposer une partie d'exercice pratique, associée au contenu théorique.
- L'animation d'une troisième session de formation destinée aux 13 membres des organes de gouvernance et d'un membre de la Direction sur la gestion de la performance sociale. Le consultant devra notamment présenter les normes universelles de gestion de la performance sociale, l'évaluation de la GPS au sein d'un IMF et les principes de protection de clients.

Afin de tenir compte de la disponibilité des administrateurs, les trois sessions pourront se tenir de manière consécutive et la durée totale de ces formations aura une durée minimale de 3 jours. Elles devront regrouper au minimum 60% des membres des organes de gouvernance.

D/. Résultats attendus

A la fin de la mission :

- Un diagnostic précis des insuffisances présentées par les membres des organes de gouvernance est réalisé.
- Un atelier de formation est organisé et permet aux membres des organes de gouvernance de bénéficier d'un renforcement de capacités afin qu'ils puissent bénéficier d'une meilleure maîtrise et compréhension de leurs rôles et de leurs responsabilités ainsi que des principes de gouvernance d'une institution de microfinance.
- Les membres des organes de gouvernance sont formés à la lecture et à l'interprétation des états financiers d'une IMF.
- Les membres des organes de gouvernance sont sensibilisés à la gestion de la performance sociale.
- Des outils de supervision plus adaptés sont mis à la disposition des membres des organes de gouvernance, et plus particulièrement du Conseil d'administration.

E/. Livrables attendus

Les produits livrables attendus sont les suivants :

- Un rapport de mission : il met en évidence les résultats de l'évaluation des compétences et les besoins en renforcement des capacités des membres des organes de gouvernance.
- Un rapport de présentation des sessions de formation : il indique les sujets de formation abordés, les outils de supervision proposés et les recommandations générales à mettre en œuvre pour améliorer la gouvernance de COMUBA.
- Des procès-verbaux des sessions de formation émargés par les participants.
- Les outils de supervision améliorés/développés au cours de la mission.

F/ Indications supplémentaires.

- La durée maximale de l'intervention du consultant est de six semaines à partir de la date de signature du contrat.
- La mission devra être réalisée au Bénin et le Consultant devra donc être en mesure de se déplacer sur place.
- L'ensemble des livrables devront être finalisés dans un délai de deux semaines après la date de fin de l'atelier de formation.
- Les soumissionnaires doivent obligatoirement soumettre une version électronique de chaque proposition (**une version pour la proposition financière et une version pour la proposition technique**).